



Histoire locale et minorités (avec référence spéciale à la minorité Tsigane)

Spisská Nová Ves (République slovaque), 14-17 septembre 1994

Rapport du séminaire

Conseil de la coopération culturelle
Système de bourses du CDCC pour enseignants
en collaboration avec le projet
«Démocratie, Droits de l'Homme, Minorités:
les aspects éducatifs et culturels»

Le **Conseil de l'Europe**, fondé en 1949 dans le but de réaliser une union plus étroite entre les démocraties parlementaires européennes, est la plus ancienne des institutions politiques européennes. Avec 33 Etats membres*, parmi lesquels les douze pays de la Communauté, c'est la plus grande organisation intergouvernementale et interparlementaire d'Europe. Elle a son siège en France, à Strasbourg.

Seules les questions de défense nationale étant exclues de ses compétences, le Conseil de l'Europe déploie ses activités dans des domaines très divers: démocratie, droits de l'homme et libertés fondamentales; médias et communication; questions économiques et sociales, éducation, culture, patrimoine et sport; jeunesse, santé; environnement et aménagement du territoire; démocratie locale et coopération juridique.

La **Convention culturelle européenne** a été ouverte à la signature des Etats en 1954: des Etats membres du Conseil de l'Europe, mais aussi des Etats européens non membres, ce qui permet à ces derniers de prendre part aux activités de l'Organisation dans les domaines de l'éducation, de la culture, du patrimoine et du sport. A ce jour, quarante-trois membres ont adhéré à la Convention culturelle européenne: les trente-trois pays du Conseil de l'Europe, plus l'Albanie, la Belarus, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Saint-Siège, la Lettonie, la Moldova, Monaco, la Russie et l'Ukraine.

Le **Conseil de la Coopération culturelle (le CDCC)** est l'organe de gestion et d'impulsion des travaux du Conseil de l'Europe en matière d'éducation et de culture. Quatre comités spécialisés - le Comité de l'éducation, la Conférence régulière sur les problèmes universitaires, le Comité de la culture et le Comité du patrimoine culturel - l'assistent dans ses tâches, qui sont définies par la Convention culturelle européenne. Le CDCC entretient des liens de travail étroits avec les conférences des ministres européens spécialisés dans les questions d'éducation, de culture et de patrimoine culturel.

Les programmes du CDCC font partie intégrante des travaux du Conseil de l'Europe et ils contribuent, comme les programmes des autres secteurs, aux trois objectifs majeurs de l'Organisation pour les années 90, à savoir :

- protéger, renforcer et promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que la démocratie pluraliste;
- promouvoir la conscience de l'identité européenne;
- rechercher des solutions communes aux grands problèmes et enjeux de la société européenne.

Le programme du CDCC en matière d'éducation couvre l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes, mais aussi la recherche en éducation. Actuellement, ses grands projets portent sur la dimension européenne dans l'enseignement secondaire, la coopération universitaire, l'éducation des adultes et les mutations sociales, les langues vivantes et la mise en commun des résultats de la recherche en éducation.

*

* *

* Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, République Slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.

18628



DECS/SE/BS/Sem (94) 17

**CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE (CDCC)
SYSTEME DE BOURSES POUR ENSEIGNANTS**

**Séminaire de formation d'enseignants
sur le thème**

"HISTOIRE LOCALE ET MINORITES"

(avec référence spéciale à la minorité Tsigane)

Spisská Nová Ves (République slovaque), 14 - 17 septembre 1994

Rapport Général

par

**Dr Donald KENRICK
Royaume-Uni**

HRE/MOND/15/15

Les vues exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur; elles ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe, ni du Secrétariat.

Toute correspondance relative à cette publication ainsi que toute demande de reproduction ou de traduction totale ou partielle doivent être adressées au Directeur de l'enseignement, de la culture et du sport du Conseil de l'Europe, B.P. 431 R6, F-67006 Strasbourg-Cedex.

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	1
II.	COMPTE RENDU DU SEMINAIRE	2
	1. <u>Mercredi 14 septembre</u>	
	2. <u>Jeudi 15 septembre</u>	
	2.1 Ouverture du Séminaire	2
	- Dr Harach, Ministre de l'Education et de la Science	2
	- M. J. Chevalier, Conseil de l'Europe	2
	2.2. Présentation du Séminaire et du Projet	3
	- Contexte du Séminaire, Dr Kenrick	3
	- L'idée générale du projet, M. Herbert Heuss	4
	2.3 Séance plénière	6
	- Tradition orale des Romanis (exposé du Dr Milena Hübschmannova)	6
	2.4 Travail en ateliers (1ere séance)	8
	3. <u>Vendredi 16 septembre</u>	
	3.1 Visite d'écoles	8
	3.2 Séance plénière	8
	- Deux expositions sur la culture Romani organisées en Autriche (exposé du Dr Claudia Mayerhofer)	8
	3.3 Travail en ateliers (deuxième séance)	10
	4. <u>Samedi 17 septembre</u>	
	4.1 Séance plénière	10
	- Motivation: Condition préalable au succès de l'éducation des enfants Romanis (exposé du Dr Arne Mann)	10
	4.2 Clôture du séminaire et étapes à venir	11

III. COMPTE RENDU DES ATELIERS	13
1. Atelier A: Programme	13
2. Atelier B: Méthodologie	13
3. Atelier C: Le projet pédagogique	14
ANNEXE I: Programme	15
ANNEXE II: Contributions	17
ANNEXE III: Quelques activités abordant le thème du Séminaire	23
ANNEXE IV: Liste des participants	27

I. INTRODUCTION

Il s'agit d'un rapport sur le séminaire qui s'est tenu en Slovaquie en septembre 1994 à l'intention des professeurs d'histoire et d'autres intervenants dans l'éducation des enfants tsiganes. Ce séminaire visait essentiellement à mettre en place un réseau d'enseignants de différents pays susceptibles d'appliquer un programme concret d'exploration de l'histoire locale des tsiganes. En fait, de nombreuses questions plus vastes ont été abordées dans les communications des orateurs invités à ce séminaire et lors des débats; elles intéresseront toutes les personnes oeuvrant avec les tsiganes et concernées par l'éducation des minorités.

Ce séminaire fait partie d'un projet plus ambitieux intitulé "Démocratie, droits de l'homme, minorités : aspects éducatifs et culturels" décrit en Annexe III.

NOTES DE TERMINOLOGIE :

Gadjo (plur. gadjé): Non Romani

Tsigane: terme général englobant les Romanis - nomades et sédentaires - et les groupes nomades d'origine non-Romani

Rom (plur. Roms): Terme utilisé par les Romanis pour se désigner eux-mêmes en langue Romani. Lorsqu'il a été utilisé par l'intervenant, il a été remplacé dans ce rapport par Romani (plur. Romanis) sauf dans l'expression "Roms et Sintis" dans laquelle il fait référence à deux branches distinctes du groupe ethnique Romani.

Romani: Un membre d'un groupe ethnique du Nord de l'Inde. Il est dérivé du terme Rom (voir plus haut)

Romani: La langue des Romanis

Lorsque la communication a été faite en Anglais ou en Slovaque, nous avons utilisé les mêmes termes que l'orateur (ou l'interprétation). Lorsque la communication a été faite en Français, nous utilisons le terme "Tsigane" (Gypsy en Anglais)

II. COMPTE RENDU DU SEMINAIRE

1. Mercredi 14 septembre

Arrivée des participants et accueil officiel par le maire de Spisska Nova Ves, Ratislav Jacak et le Dr Lubomir PAJTINKA (Spécialiste des matériels pédagogiques) au nom du Ministère de l'Education. J. Chevalier souhaite également la bienvenue aux participants au nom du Conseil de l'Europe.

2. Jeudi 15 septembre

Matin

2.1 Ouverture du Séminaire

Après les remarques préliminaires du Dr MATUSOVA (Directrice de l'Institut pédagogique national), le Dr Lubomir HARACH, Ministre de l'Education et de la Science et le Dr Emil KOMARIK du Ministère de l'Education accueillent les participants.

- Dr Harach

Le Dr Harach décrit la situation en République Slovaque et déclare qu'il est heureux de participer au projet du Conseil de l'Europe. Il constate qu'il existe des minorités en République Slovaque. Selon les termes de la constitution, elles ont le droit d'étudier et la langue nationale et leur langue maternelle. Il n'existe aucune discrimination dans l'enseignement et la République Slovaque respecte les minorités. Plus de 400 écoles maternelles utilisent la langue maternelle hongroise. Il existe également des écoles où sont utilisés l'ukrainien, l'allemand et le russe. Les écoles publiques et confessionnelles sont ouvertes à tous les enfants romanis, dont le tiers vivent dans des villages. Jusqu'à présent, les cours s'adressant à certaines professions, celle des assistants sociaux entre autres, ne nous permettent guère de connaître le mode de vie des Romanis. Le Ministère espère créer quelques écoles expérimentales qui utiliseront le Romani pour favoriser la transition de la langue maternelle au Slovaque, et un manuel de grammaire Romani est en cours d'édition. La société slovaque se transforme et passe du socialisme à la libre entreprise, condamnant par là même les Romanis au chômage. Le gouvernement souhaite introduire l'enseignement du Romani dans les écoles primaires et former de jeunes Romanis qui assureraient cet enseignement. Il est nécessaire d'améliorer les résultats de l'enseignement primaire car 20% des jeunes Romanis ne terminent pas ce cycle études. Une chaire de culture Romani a été créée à l'université de Nitra ainsi qu'un établissement secondaire d'enseignement général à Kosice pour les élèves particulièrement doués. Il existe par ailleurs un Lycée Technique appelé à faire revivre l'artisanat et le travail du fer. Il importe d'enseigner l'histoire des Romanis et de renouveler la façon d'enseigner l'histoire. Le Dr Harach formule des vœux pour le succès du Séminaire.

- Jacques Chevalier (Conseil de l'Europe)

Ce séminaire, inscrit dans le programme "Démocratie, droits de l'homme, minorités : aspects éducatifs et culturels" du CDCC, est le résultat d'une coopération fructueuse entre le Conseil de l'Europe, le Ministère de l'Education Slovaque et le Centre de Recherches tsiganes à Paris. C'est

l'un des nombreux projets du Conseil de l'Europe traitant de l'intolérance et du racisme. Il constitue la première phase d'un projet pilote qui se déroulera en trois phases:

- i) une phase de formation regroupant des praticiens et les préparant à développer, avec leurs élèves, des enquêtes d'exploration de l'histoire locale des Romanis en faisant appel à l'iconographie, aux archives et à la mémoire des personnes âgées;
- ii) une phase expérimentale caractérisée par le travail sur le terrain;
- iii) une phase de synthèse et de diffusion qui se concrétisera par l'organisation du colloque final et d'une monographie de synthèse (qui sera publiée sous la forme d'un guide méthodologique).

Le travail réalisé au cours de ce projet sera transférable pour d'autres minorités.

- M. Frantisek GODLA (Slovaquie) accueille les participants au nom de la communauté Romani qu'il représente.

Il précise qu'il appartient à la communauté Romani et qu'il enseigne l'histoire dans un établissement secondaire. Il n'a trouvé aucune mention des Romanis dans les manuels d'histoire et affirme qu'aucune nation ne peut vivre sans histoire. Il existe de nombreux Romanis de par le monde, nul ne connaît leur nombre exact. Les Romanis eux-mêmes connaissent très mal leur propre histoire. Il estime donc que l'histoire des Romanis a sa place dans l'histoire de l'Europe et celle de la Slovaquie. Il fait part de sa satisfaction de participer à ce séminaire, qui ne doit pas rester une démarche unique mais devenir le point de départ d'autres manifestations. Il faut que les Romanis connaissent leur histoire et en soient fiers. L'histoire nous apprend à vivre.

2.2 Présentation du Séminaire et du Projet

- Contexte du Séminaire - Dr Donald Kenrick (Royaume-Uni)

A long terme, le Projet a pour objectif d'inclure l'histoire des minorités dans tous les programmes d'histoire et de faire en sorte que tous les manuels d'histoire traitent de ces minorités.

Pourquoi introduire l'histoire des minorités ?

- D'abord pour que l'histoire soit complète. Citons le Professeur Bernard Lewis (Professeur d'histoire à l'université de Londres) :

"Certains d'entre nous préfèrent oublier l'histoire ou réécrire l'histoire pour qu'elle réponde à un objectif précis; on ne peut changer les événements du passé ni écarter leurs conséquences, que ce soit par ignorance ou mauvaise interprétation. L'histoire est la mémoire collective de notre société. Sans elle nous sommes que de pauvres amnésiques. Même la commercialisation d'un produit ou la gestion d'une entreprise exigent une certaine connaissance du passé et donc quelques études sur notre passé récent. Même un bilan est un document historique - utile s'il est sincère, frauduleux s'il ne l'est pas."

- Ensuite pour que nos cours d'histoire contribuent à vaincre les préjugés qui existent parmi les enfants appartenant au groupe majoritaire et à faire naître la conscience de leur propre

identité chez ceux de la minorité. Les préjugés contre les minorités sont omniprésents. Si nous songeons aux images des Balkans et de l'Afrique que nous transmet la télévision, nous comprenons fort bien à quoi peuvent mener de tels préjugés. Si nous ne donnons pas une image favorable des Tsiganes, les élèves retiendront l'opinion préconçue de leurs parents et le point de vue partisan de certaines lectures.

Une étude menée en Angleterre a démontré que sur dix ouvrages de bon niveau destinés aux enseignants d'histoire et de géographie, aucun ne faisait mention des Tsiganes, alors que six d'entre eux faisaient une place aux Juifs et que tous parlaient des Antillais. Les romans donnent trop souvent une image déformée des Tsiganes.

A court terme et dans le cadre du projet plus vaste, nous espérons que les enseignants qui sont parmi nous parleront de l'histoire moderne d'une minorité, celle des Tsiganes, à une classe au moins pendant au moins une année scolaire. Ce pourrait être une classe d'enfants gadjé ou tsiganes, ou une classe mixte. Si vous êtes inspecteur ou formateur d'enseignants, alors nous espérons que vous vous efforcerez de convaincre les enseignants d'adopter les idées de ce projet et de s'y associer directement ou indirectement.

Il s'agit d'un projet pilote et nous souhaitons connaître ses points forts et ses faiblesses afin de pouvoir mettre à profit votre expérience pour le projet suivant.

Au cours de ce séminaire un certain nombre d'outils nécessaires à cette tâche vous seront présentés pendant les séances plénières et nous espérons que vous nous aiderez par vos idées au cours des ateliers.

- L'idée générale du projet - Herbert Heuss, coordonnateur du projet (Allemagne).

L'éducation a pour objectif de préparer chaque enfant à gérer sa vie privée et sa vie en société. L'enseignement de l'histoire traite de l'identité de groupes entiers, majoritaires ou minoritaires. Cette identité fait partie d'un tout, passé et présent. Le cadre de ce Projet Pilote nous est fourni par le Conseil de l'Europe et comporte les recommandations suivantes :

- l'histoire de la formation des minorités et les éléments de leur identité culturelle seront définis et intégrés aux programmes d'histoire

- la vérité sera rétablie dans les manuels d'histoire et l'enseignement de l'histoire afin de dépasser les stéréotypes qui conditionnent les esprits

- l'enseignement de l'histoire se fera sous divers angles et ne sera plus utilisé à des fins idéologiques ou nationalistes

- l'enseignement de l'histoire n'est pas seulement une fin en soi mais devra également permettre à chacun de définir sa propre identité

- un programme national traitant des minorités dans le cadre de l'enseignement de l'histoire ne peut se limiter à l'étude d'une seule minorité mais doit aussi permettre l'analyse de la relation et de l'interdépendance entre majorités et minorités.

- l'enseignement de l'histoire des minorités soulignera le fait que les minorités permettent aux majorités et aux nations d'avoir une meilleure connaissance d'elles mêmes.

Il devrait exister des manuels faisant mention des Tsiganes mais aussi des manuels dans lesquels les Tsiganes peuvent exprimer leur point de vue. Ces aspects, ignorés ou oubliés par les manuels, seront mis en évidence par les enseignants et leurs élèves. Pour ce faire, ils auront recours à divers moyens : interviews, documents d'archives, bibliothèques, pièces musicales, documents iconographiques, etc...

Par ce projet pilote nous souhaitons ouvrir de nouvelles voies pour comprendre et enseigner l'histoire en y incluant l'histoire des Roms et des Sintis, rapportée dans sa réalité. Les enseignants participant au projet élaboreront et développeront un projet d'exploration de l'histoire locale des Roms et des Sintis.

Les sources en provenance de la majorité reflètent incontestablement le point de vue de cette majorité. Il en est ainsi dans n'importe quelle situation. Même lorsque quelqu'un tente d'imaginer ce que peut être "la vie d'un Tsigane" implique, il projette toujours ses idées reçues et ses propres stéréotypes, négatifs ou positifs.

Dans le cadre de ce projet, nous travaillerons sur deux catégories de sources :

a) sources émanant de la majorité :

documents d'archives, littérature, journaux, musique, documents iconographiques, contes de fées;

b) documents émanant de la minorité, les Roms ou les Sintis eux-mêmes :

tradition orale des parents ou de grands parents, littérature, contes de fées, musique et documents iconographiques.

Il est tout simplement impossible d'enseigner l'histoire des Roms en se fondant uniquement sur la première catégorie de sources, ce qui équivaldrait à enseigner des clichés. Rien ne prouve qu'il soit possible de prouver l'existence de tels stéréotypes et ensuite d'y réfléchir et de les transcender.

Il nous faut prendre conscience des différentes manières de réfléchir au problème des minorités plutôt que d'accepter la description que nous en ont donnée les historiens jusqu'à présent. L'histoire des persécutions est également à prendre en compte, car elle est truffée de préjugés. En Allemagne, le mot "Tzigeuner" est péjoratif et le terme "Roms et Sintis" a été introduit à la demande de cette minorité avec une connotation positive. Les membres d'une minorité peuvent s'exprimer d'une manière différente de celle de la majorité bien que leur point de vue puisse être négatif si leur opinion d'eux-mêmes est négative.

Le projet pilote doit contribuer à lutter contre la discrimination, mais il nous appartient également d'étudier ce que les majorités et les minorités ont en commun.

*

* *

La matinée s'est terminée par une discussion informelle.

Après-midi

2.3 Séance plénière

- Tradition orale des Romanis (exposé du Dr Milena Hübschmannova (Prague) assistée de Matej Sarkozy et Ilona Ferkova

Les relations entre la majorité Gadjo et la minorité Romani en Europe peuvent se comparer à celles qui existent entre les Américains de race blanche et les Amérindiens ou les Australiens de race blanche et les aborigènes. Dans de nombreux pays les communautés Romani et Gadjo ne cohabitent pas. Les non-Tsiganes ne pénètrent jamais dans les quartiers Tsiganes sauf pour des raisons administratives.

Certes, la situation a changé. Autrefois, on punissait les gens qui parlaient Romani en leur coupant parfois la langue. Mais le Romani a survécu et de nombreux enfants qui commencent leur scolarité ne parlent que cette langue. Et voilà qu'aujourd'hui certains auteurs écrivent leurs ouvrages en Romani.

Les études sur l'histoire des Romanis ont toujours été faites à partir de sources non-Romanis, chroniques, lois, décrets, documents de police, etc.... Avons nous conscience que nous ignorons tout des sentiments et du comportement des Romanis? Que l'on nous refuse toute connaissance de la vie réelle de la communauté Romani ? Depuis quelques années seulement les revues et les journaux publiés par les Romanis et la littérature Romani ont permis de créer une banque de données sur l'histoire de ce peuple.

Une source très importante a cependant été négligée : les souvenirs, les témoignages (tradition orale de gens qui ont vécu des événements importants d'un passé récent et qui s'en souviennent). Les événements des 50 à 60 dernières années sont de la plus haute importance; la tentative de génocide nazi, les migrations de masse des Romanis fuyant la Slovaquie pour s'établir sur les territoires tchèques (Bohême et Moravie); la dispersion délibérée de la communauté Romani en Tchécoslovaquie (décret 502/1965) sous le régime communiste et les conséquences désastreuses de la politique d'assimilation suivie de la tentative d'émancipation des Romanis en tant que groupe ethnique. Les témoins Romanis de ces faits sont encore en vie, bien qu'ils soient moins nombreux chaque année. Le Professeur C. Necas, de l'université Masaryk de Brno, a rassemblé et publié les souvenirs de Romanis Tchèques et Moraves qui ont survécu aux camps de concentration nazis (Nasti bisteras - Nous ne pouvons oublier. Olomouc 1994).

Depuis 1972, mes étudiants et moi-même, nous enregistrons des témoignages similaires de Romanis résidant en Slovaquie qui seront publiés d'ici un an ou deux. L'information que nous avons recueillie est fascinante. Tantôt, elle corrobore des documents non-Romanis, tantôt elle nous révèle des faits qui ne sont mentionnés nulle part ailleurs; les Romanis engagés dans une armée occidentale, au Japon, dans les camps de concentration soviétiques, etc...

La tradition orale fournit une information spécifique pour laquelle nous améliorons les méthodes d'évaluation. La Fondation Milan Simecka a organisé un atelier sur ce thème à Bratislava il y a peu de temps.

Je considère qu'il est très important que les Romanis eux-mêmes commencent à rassembler ces témoignages oraux dans leurs familles et leurs communautés. En fait, nous, c'est à dire l'Institut

d'études indo-européennes de la Faculté de sciences humaines de l'université Charles à Prague où le Romani et les Etudes Romanies sont enseignés et constituent un cursus régulier de cinq ans, nous venons de commencer à travailler en collaboration avec nos amis Romanis sur ce thème et sommes en train d'enregistrer les souvenirs de guerre des vieux Romanis.

La valeur des documents collectés est variable et prouve clairement qu'il est indispensable de donner une formation de base aux Romanis et non-Romanis qui veulent bien nous aider à rassembler ces témoignages oraux.

a) Connaissances de base sur l'histoire en général; informations sur l'histoire des Romanis, sur ce qu'est la tradition orale;

b) Méthodologie pour collecter des témoignages oraux; que demander, comment le demander, comment mener un entretien?

c) Minimum de technologie; comment utiliser un magnétophone, comment transposer les enregistrements, comment utiliser le traitement de texte ou l'ordinateur?

La meilleure façon de transmettre tous les renseignements nécessaires serait d'organiser un stage avec un nombre limité de participants (dix au maximum) suffisamment engagés pour consacrer ensuite une partie de leur temps à rassembler des témoignages oraux.

Pourquoi convient-il d'encourager les Romanis à recueillir la tradition orale de leur communauté ? Ils en connaissent la langue: le Romani; ils contacteraient plus facilement les membres de cette communauté, ils savent ce qu'est la vie d'un Romani; ils pourraient apprendre à apprécier leur ROMIPEN (tradition Romani), ce qu'ils hésitent souvent à faire du fait qu'elle a toujours été dénigrée par la société majoritaire qui jouit d'une grande influence; ils obtiendraient une certaine qualification à la suite de ce stage (capacité à utiliser un ordinateur) qui pourrait les aider à trouver un emploi.

L'organisation d'un tel stage et la collecte de témoignages oraux utiles ne peuvent se faire sans ressources financières suffisantes. Je reste cependant convaincue qu'un tel investissement ne peut être que rentable et qu'il sera largement amorti non seulement par la valeur du matériel rassemblé mais également par la contribution qu'il apportera à l'histoire des Romanis et parce qu'il encouragera et incitera les Romanis à participer de façon créative à leur histoire, leur culture et leur éducation.

Il conviendra ensuite de définir la meilleure façon d'utiliser les informations recueillies, et les rendre accessibles aux Romanis et aux non-Romanis. Comment introduire ces données dans les écoles dont les élèves n'ont pas eu, jusqu'à présent, la moindre information sur l'histoire des Romanis ? Plusieurs possibilités existent, que nous pouvons tester et que nous nous devons d'expérimenter. Nous pourrions demander aux Romanis qui ont suivi le stage concernant la collecte de témoignages oraux de faire des exposés sur des périodes spécifiques de l'histoire récente des Romanis dans les collèges et les instituts pédagogiques, etc. Ce serait une manière de corriger l'image déformée des Romanis donnée par la presse, la télévision et transmise par les familles par ignorance et par suite de préjugés. Nous pourrions également publier le matériel recueilli et le distribuer dans les écoles. Nous pourrions motiver les élèves Romanis des classes primaires et secondaires et les inciter à élaborer des projets sur différents thèmes relatifs à l'histoire récente des Romanis et / ou l'ethnologie, par exemple les expériences vécues pendant

la guerre, les métiers traditionnels (le métier de forgeron entre autres) et les services (la musique, par exemple) pour lesquels les grands parents et les membres de la communauté d'un certain âge seraient la première source d'information.

Il est grand temps d'ouvrir le dialogue entre les Romanis et les non-Romanis à tous les niveaux de l'enseignement. Un enseignement qui aurait pour seul et unique but d'apporter des connaissances aux Romanis sans le désir d'en apprendre plus à leur contact ne serait autre chose qu'un monologue - ce qu'il a été jusqu'à présent. Et jusqu'à présent il s'est avéré inefficace.

2.4 Travail en ateliers (1ère séance)

Les comptes rendus de ces ateliers seront repris en fin de rapport.

Note: en fin de journée un panel d'experts Romanis répond de façon informelle aux questions portant sur plusieurs sujets. Ce panel est composé du Dr Glovacky (TV Slovaque, Kosice), Daniela Silanova (Théâtre Romathan et magazine Romano Lil), du Dr F Godla (enseignant) et Orhan Galjus (rédacteur de Patrin).

3. Vendredi 16 septembre

3.1 Matin. Visite d'écoles

Visite de deux écoles dont la majorité des enfants sont Romanis (Tsiganes). Les participants sont répartis en deux groupes et visitent chaque école à tour de rôle. Ils assistent à des cours en petits groupes et peuvent ensuite discuter avec les enseignants. Un accueil chaleureux leur est réservé dans les deux établissements et ils sont frappés par le dévouement des enseignants ainsi que par le matériel pédagogique dont ils disposent. Ces visites rappellent aux participants qu'il s'agit réellement d'enfants et non de simples théories.

Après midi

3.2 Séance plénière

Deux expositions sur la culture Romani organisées en Autriche (exposé du Dr Claudia MAYERHOFER)

Durant la séance plénière le Dr Mayerhofer fait un compte rendu détaillé d'un certain nombre d'expositions destinées à présenter la culture Romani et les conclusions que l'on peut en tirer. Ces expositions ont eu un grand succès parmi les adultes et les écoliers Gadjé mais les enfants Romanis ne s'y sont guère intéressés. Ils préfèrent se tourner vers l'avenir plutôt que vers le passé.

L'Autriche compte différents groupes de Romanis, dont l'un, venu de différentes parties de la Yougoslavie, s'est installé dans le pays. Ces Romanis vivent ensemble au sein de grandes communautés. Leurs enfants fréquentent souvent le même établissement scolaire proche de leur lieu d'habitation et dans une classe il y a plusieurs enfants Romanis parmi des enfants Gadjó. L'expérience a prouvé que les enfants Romanis ne s'intéressent pas à l'histoire, du moins à l'histoire telle qu'elle leur est présentée. Ils souhaitent se comporter comme les Autrichiens d'aujourd'hui mais leurs parents les en empêchent souvent. Partagés entre deux cultures, ils sont

confrontés à de nombreux problèmes dans leur vie quotidienne et leur unique objectif est de parvenir à les surmonter. Ils n'ont guère envie de s'occuper de questions historiques.

Les parents Romanis sont satisfaits quand leurs enfants apprennent à lire, à écrire et à compter dans nos écoles mais ils semblent n'attacher aucune valeur aux autres disciplines. Les enfants Romanis ont du mal à fréquenter régulièrement l'école, tous les jours à la même heure, à rester assis tranquillement sur un banc d'école, à rester enfermés à l'école lorsqu'il neige dehors. La présence d'invités chez eux leur paraît plus importante que la fréquentation de l'école.

Pour que nous puissions travailler sur des projets historiques, il faudrait d'abord que les enfants fréquentent l'école régulièrement et le fassent de leur plein gré. Peut-être pourrions-nous travailler sur des projets historiques touchant à la famille ou des projets qui ont lieu pendant des ateliers d'été. Mais il nous faudra d'abord trouver comment intéresser les enfants Romanis à de tels programmes.

En Autriche, les responsables de la culture des minorités ont organisé cinq expositions Romanies au cours des cinq dernières années. Elles ont permis d'acquérir une bonne connaissance de l'histoire et de la culture des Romanis, et pourtant les visiteurs de ces expositions étaient tous Gadje. Aucun adulte Romani ne s'y est rendu, mais il y a eu des comédiens amateurs Romani qui n'ont même pas pris la peine d'en informer leurs enfants ou petits enfants, pas plus qu'ils n'ont sollicité leur participation. Ce furent les enseignants Gadje qui firent visiter ces expositions à leurs élèves Romanis. Les enfants Romanis nous ont dit par la suite que les expositions Romanies ne les intéressaient pas. Après ces expositions certains enseignants ont proposé des projets Romanis à leurs élèves. Certains garçons Romanis ont alors fait preuve d'une telle agressivité que les enseignants ont dû abandonner ces projets.

Il se peut que certains enfants Romanis soient intéressés par leur histoire et leur culture, mais rien ne le prouve. Par contre, il ne fait pas de doute que les enfants Romanis de l'ex-Yougoslavie ne veulent pas que des Gadje leur parlent de cette histoire et de cette culture et il est tout aussi certain qu'ils ne veulent pas les apprendre avec des élèves non-Romanis. Voilà ce que nous avons découvert après que plusieurs de nos projets aient échoué.

Il est très délicat d'enseigner l'histoire des Romanis à des enfants Romanis. Si on leur montre, par exemple, un film historique sur un village Romani et que l'on y voit une route sablée au lieu d'une route pavée, ils sont tellement mal à l'aise qu'ils ne peuvent continuer à regarder le film. De tels faits se sont produits à plusieurs reprises. Pourtant, tout n'est pas négatif et peut-être est-ce là un premier pas pour sensibiliser ces enfants à leur propre histoire. Tous les Romanis semblent s'intéresser aux photographies qu'ils ont d'eux mêmes et de leurs familles. Nous ne savons toujours pas s'il est possible d'élargir cet intérêt pour y inclure leur propre histoire et leur propre culture.

Le Dr Mayerhofer a proposé les recommandations suivantes à l'intention des futurs enseignants des enfants Romanis:

- qu'ils passent une journée dans une famille Romani
- qu'ils suivent un stage d'information d'un jour ou deux sur les Romanis
- qu'ils soient contraints d'utiliser une "brochure Romani" de six pages comprenant un

chant, quelques mots en Romani parmi lesquels les mots employés dans les relations au sein de la famille, et une histoire Romani écrite par un enfant.

Le Dr Mayerhofer participera plus tard à l'atelier B qui a examiné le matériel qu'elle utilise en vue d'un second projet: un programme en 11 points présentant leur histoire à des enfants Romanis du Burgenland.

Le compte rendu de cette partie de sa communication est inclu dans les comptes rendus des ateliers (Jour 3)

3.3 Travail en ateliers (deuxième séance)

Compte rendu en fin de rapport.

Soir

Présentation d'un certain nombre de films et de vidéos, suivie d'une discussion informelle sur la visite des écoles qui a eu lieu le matin.

4. **Samedi 17 septembre**

4.1 Séance plénière

- Motivation: Condition préalable au succès de l'éducation des enfants Romanis
(exposé du Dr Arne Mann)

(NB. Le Dr Mann a également distribué un second document "histoire des Romanis en Slovaquie" que l'on trouvera en annexe).

La société majoritaire s'est comportée de deux manières différentes envers la minorité Romani - génocide ou assimilation. Après la deuxième guerre mondiale la Tchécoslovaquie a eu une politique d'assimilation envers les Romanis. Ils n'étaient pas perçus en tant que société ethnique indépendante mais en tant que groupe social arriéré. L'Etat s'employait avant tout à résoudre leurs problèmes sociaux, particulièrement en leur donnant logement et emploi ou encore une aide financière aux familles ayant des enfants et se trouvant à la charge de la société. Mais cette politique d'assimilation se heurta à la méfiance des Romanis envers les institutions de la majorité, y compris l'école. On insista donc sur l'obligation de fréquenter l'école pour les enfants Romanis. Différents jardins d'enfants furent créés afin de préparer les enfants de milieux familiaux défavorisés à l'entrée à l'école. En dépit de nombreuses mesures prises dans le domaine scolaire, tous les ans les statistiques font état de résultats insuffisants dans certaines disciplines précises, d'absentéisme et de redoublements fréquents. Bien souvent, on ne s'aperçoit qu'un garçon Romani parvenu en 5e ou 6e année (dans un cursus obligatoire de 8 à 9 ans) est partiellement ou totalement analphabète qu'au moment de son service militaire.

Cette situation est due essentiellement à une méthode d'enseignement inappropriée aux enfants Romanis. L'enseignement n'a pas échappé aux mesures répressives utilisées dans d'autres domaines. Les enfants étaient obligés de fréquenter l'école sans y être motivés. Si, par exemple, ils manquaient la classe à plusieurs reprises, le directeur d'école allait les voir directement chez eux accompagné d'un policier. Aujourd'hui encore, de nombreuses mères Romani sont

convaincues que l'école n'est pas indispensable pour leurs enfants. Elles ne les y envoient que parce qu'elles craignent de ne pas percevoir les allocations familiales auxquelles elles ont droit.

Les enfants n'étaient pas motivés pour le travail scolaire. Ils apprenaient une langue étrangère, on leur parlait de littérature et d'auteurs étrangers, l'histoire en tant que discipline s'intéressait à des pays étrangers mais rien ne se rapportait à leur propre ethnie. Pendant les cours de musique, on leur interdisait de chanter des chansons tsiganes. D'où cette impression de frustration qui ne fit qu'accroître leur sentiment d'infériorité par rapport à leurs camarades non-Romanis et suscita leur méfiance et leur passivité pour tout ce que leur proposait l'école. Ils réagissaient souvent à une telle situation par la désobéissance, une agressivité accrue envers leurs camarades et leurs enseignants, ce qui donnait lieu à des sanctions et de mauvaises notes en conduite.

Le succès de notre enseignement dépend avant tout de la motivation des enfants Romanis. Nous ne pourrions envisager des résultats plus positifs que lorsque les parents comprendront que l'enseignement est important pour leurs enfants et que les enfants iront à l'école avec plaisir. Un aspect de cette première démarche consiste à les aider à acquérir plus d'assurance - c'est à dire à développer leur connaissance de leur propre culture, de leur histoire et à leur parler de Romanis ayant joué un rôle important. Il nous faut aider les enfants à être fiers de leur identité et pour cela nous avons besoin de manuels scolaires donnant une image positive des Romanis, ce vers quoi tend le manuel de l'orateur "Histoire des Romanis" qui doit être publié sous peu. Cet ouvrage ne s'adresse pas seulement aux enfants Romanis et à leurs parents, mais également aux élèves non-Romanis qui pourront ainsi mieux connaître leurs camarades aux yeux noirs et à la peau basanée. De tels manuels contribueraient également à détruire les préjugés réciproques et à faire naître plus de tolérance entre les ethnies. L'école n'est pas seule à devoir changer d'attitude, la société majoritaire, y compris l'Eglise, doivent également s'y employer.

Le Dr Necas n'a pu assister à la conférence et nous a fait parvenir sa communication. Elle se trouve en annexe, ainsi que le deuxième compte rendu du Dr Mann.

4.2 Clôture du séminaire et étapes à venir

- Le Dr Kenrick (rapporteur général) rend compte de la conférence, suivi par M. Chevalier (Conseil de l'Europe).

- M. Herbert Heuss précise la tâche des enseignants dans le suivi de ce séminaire:

. Les enseignants qui ont accepté de poursuivre la stratégie expérimentale dans leurs classes mettront en oeuvre ce programme pendant l'année scolaire 1994-95. Ils enverront régulièrement un rapport au coordonnateur de la phase expérimentale du projet pilote (M. Heuss). D'autres établissements peuvent participer au projet ou fonctionner dans le même esprit.

On espère que les principes généraux qui ont été définis durant ce séminaire seront appliqués par tous les participants qu'ils soient enseignants ou non.

Nous pensons également organiser un colloque final en 1995 au cours duquel nous pourrions évaluer les résultats de cette période expérimentale et élaborer un nouveau programme de travail pour l'avenir.

- Le Dr Elias (Directeur du Département chargé de l'éducation des minorités au Ministère de l'Éducation de République slovaque) remercie les participants de leur travail pendant ce séminaire et souligne qu'une tâche difficile les attend tous à leur retour au travail. Il remercie les principaux orateurs d'avoir bien voulu nous faire part de leurs connaissances et de leur expérience. Il espère que se développera une collaboration entre la Slovaquie et le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, particulièrement celle de nos citoyens Romanis.

- Pour terminer le Dr Matusova prononce la clôture du séminaire et déclare qu'il a donné l'occasion aux nombreux participants d'échanger fructueusement leurs points de vue. Les trois ateliers ont fait l'objet de comptes rendus repris en partie dans les résumés que vous trouverez ci-dessous.

La conférence se termine à 12 h 30.

Après midi

- Conférence de Presse
- Départ des participants slovaques et visite de la région en car pour les participants non-slovaques.

III. COMPTE RENDU DES ATELIERS

Trois ateliers ont été développés parallèlement au cours des deux séances de travail.

1. ATELIER A. PROGRAMME

Les participants reconnaissent qu'il s'agit d'un problème complexe et décident de ne considérer cette question que dans la mesure où elle affecte les minorités, en particulier les Tsiganes. Les échanges de points de vue prouvent que la notion de programme varie considérablement d'un pays à l'autre. Il n'en demeure pas moins que tous devraient viser à garantir les mêmes droits et le même accès à l'éducation à tous les enfants. Le groupe pense que le programme d'enseignement devrait être le même pour les populations majoritaires et minoritaires tout en respectant l'identité de chacune. L'enseignement de l'histoire des minorités devrait faire partie intégrante du programme général. Il importe de respecter la dignité et l'intégrité des enfants appartenant aux minorités et d'encourager le respect mutuel. L'enseignement devrait tendre à permettre à l'enfant d'acquérir les compétences et les comportements dont ils auront besoin.

Le maintien d'un contact entre les participants serait utile, particulièrement en matière de programme.

2. ATELIER B. MÉTHODOLOGIE

Lors de la première réunion ont été examinées les questions qu'a fait naître la communication du Dr Hübschmannova. Comment introduire l'histoire des Romanis dans le programme ? Au niveau pré-élémentaire l'on peut faire appel aux contes de fées et aux récits populaires. Il convient par ailleurs d'élaborer et de diffuser des programmes de télévision car toutes les familles Tsiganes possèdent un poste de télévision et les écoles pourraient utiliser ces programmes enregistrés sur cassettes vidéo.

Les enseignants disent qu'ils leur faut étudier l'histoire des Romanis avant de l'enseigner et que jusqu'à présent il n'existe pas de manuel.

Une discussion s'engage à propos de l'enseignement du Romani. On souligne qu'un sondage a révélé que les parents Tsiganes n'y sont pas favorables. Les Romanis participant à l'atelier soulignent que la langue doit être enseignée uniquement par des enseignants Romanis, mais que les enseignants gadjé devraient avoir une certaine connaissance de cette langue.

La seconde réunion développe un débat sur la communication du Dr Mayerhofer. Le groupe pense que l'histoire ne peut être enseignée indépendamment de la littérature et de la géographie en particulier. On pourrait traduire et utiliser des ouvrages écrits par des auteurs Romanis.

Les points de vue divergent sur la question de savoir si l'histoire peut ou doit commencer par la propre famille de l'enfant. Quoi qu'il en soit, les enseignants doivent être familiarisés à ce matériel. L'enseignement de l'histoire doit commencer avant la puberté car à cet âge les enfants souhaitent rompre avec les traditions de la famille. Il convient que les enfants voient des images positives d'adultes Romanis, et pas simplement des images du passé - l'image d'un médecin Tsigane par exemple. Les écoles ne peuvent changer la société mais doivent au moins s'efforcer d'encourager une manière de penser positive.

Les participants examinent en dernier lieu le matériel spécifique utilisé par le Dr Mayerhofer pour enseigner l'histoire de leur famille aux enfants Romanis dans le Burgenland (Autriche). Elle a commencé par deux documents historiques, un sauf-conduit (Schutzbrief) datant de 1674 et une liste de conscrits de l'époque de l'impératrice Marie Thérèse. Elle a demandé aux élèves de trouver des noms de famille portés encore aujourd'hui par les Tsiganes du Burgenland. Puis ils ont étudié ces noms en relation avec des villes ou des régions de Hongrie et de Croatie, ils ont repéré les endroits et tracé des flèches partant de ces pays jusqu'au Burgenland où ils vivent maintenant. Les exercices suivants concernaient l'évolution de l'habitat.

Le groupe a conclu que l'enseignement de l'histoire doit débiter le plus tôt possible par des jeux et des contes. Le recours à des méthodes modernes telle que la télévision plaît aux enfants plus âgés. Les enseignants doivent pouvoir s'appuyer sur des manuels.

3. ATELIER C. LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Herbert Heuss (coordonnateur de la phase expérimentale) présente le compte rendu de son atelier. Les participants passent la plus grande partie du temps qui leur est imparti à discuter du projet à venir. Ils ne souhaitent pas tomber dans le piège de l'image du folklore et de la pauvreté mais cherchent une nouvelle approche. Ils pensent qu'il ne faut utiliser aucun matériel qui risque de blesser les élèves Romanis et leurs familles. L'enseignant ne peut décider à lui seul du projet pédagogique mais les élèves doivent y participer dès le début. Les enfants Romanis risquent d'en savoir plus que les enseignants. Les élèves rassembleront le matériel et l'enseignant sera là pour élucider les problèmes.

(Les animateurs de l'atelier slovaque sont Mme Maria Kazmirova, le Dr Sergej Christenko: le Dr Miroslav Pastorek et Mme Maria Maczejkova).

PROGRAMME

Mercredi 14 septembre

Arrivée des participants en fin d'après midi

Soir: Réception officielle

1er Jour Jeudi 15 septembre

Matin Séance plénière

- i) Ouverture du Séminaire
- ii) Présentation du projet

Après midi: Séance plénière. Milena Hübschmannova. Tradition orale

Ateliers: première séance

Soir : Panel d'experts Romanis

2e Jour Vendredi 16 septembre

Visite d'écoles et discussion avec les enseignants de ces établissements

Après-midi

- i) Séance plénière. Claudia Mayerhofer. Création d'une exposition sur l'histoire et la culture
- ii) Ateliers: deuxième séance

Soir : Vidéos et films

3e Jour Samedi 17 septembre

Dernière séance plénière

- i) Dr Arne Mann. Motivation : condition préalable au succès de l'éducation des enfants Romanis
- ii) Compte-rendu de la conférence. Et maintenant ? lancement d'un nouveau projet.

Séance de clôture

Après-midi

- Départ des participants slovaques
- Conférence de presse
- Visite de la région par les participants non-slovaques

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

1918

CONTRIBUTIONS

1) Les Romanis en Slovaquie

(Abrégé d'un document présenté par le Dr A Mann)

La présence des Romanis en Slovaquie a été attestée pour la première fois en 1322 dans la région de Spisska Nova Ves. La plupart des groupes traversaient la Slovaquie du sud-ouest et la Bohême, en route pour l'Europe de l'ouest et du sud-ouest. Dans la deuxième moitié du 16^e siècle, les chroniques parlent de l'existence de villes qui autorisaient les familles des ferronniers à s'y établir. Les familles de musiciens recevaient elles aussi une aide de seigneurs hongrois mélomanes pour s'installer. Ce fut là un facteur déterminant qui contribua à l'installation des Romanis sédentaires en Slovaquie. Les décrets de Marie-Thérèse et plus tard de Joseph II qui visaient à éduquer et christianiser les Romanis marquèrent un changement capital dans la façon de les traiter. La deuxième guerre mondiale fut certainement la plus grande tragédie qu'aient jamais connue les Romanis, car les fascistes les considéraient comme une race inférieure. Bien que les Tsiganes slovaques n'aient pas connu les camps de concentration, ils furent néanmoins soumis à une législation discriminatoire.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, le gouvernement adopta une politique d'assimilation directe ou indirecte envers les Romanis. En 1958 fut votée la législation obligeant les peuples nomades à avoir une résidence fixe et selon les termes de cette législation les Tsiganes Oclassiques (Vlaques) en particulier, furent contraints de s'installer dans les logements mis à leur disposition par l'Etat. Le gouvernement considérait les Romanis comme un peuple arriéré sur le plan social et il envisagea d'éliminer les communautés Romanis. Au milieu des années 70 il adopta un programme destiné à "anéantir les groupes malsains de la population" et offrit une indemnité aux femmes Romanis qui accepteraient de se faire stériliser.

Beaucoup de choses ont changé dans la vie des Romanis installés en Slovaquie depuis novembre 1989. Plusieurs partis politiques Romanis se sont formés et entre 1990 et 1992, les Romanis ont eu leurs propres représentants aux Parlements fédéral (tchèque et slovaque) et national (tchécoslovaque). En avril 1991, le gouvernement slovaque a approuvé une législation garantissant l'égalité des droits aux Romanis ainsi qu'à d'autres minorités ethniques établies en Slovaquie, et les Romanis se sont vus proposer une aide culturelle en matière d'enseignement. Des périodiques romanis ainsi que des oeuvres littéraires ont vu le jour et en 1991 une compagnie théâtrale professionnelle, le Romathan, commença à donner des spectacles. L'université de Nitra a créé un Département d'Etudes Romanis pour les étudiants Romanis se destinant à l'enseignement dans des écoles Romanis. Les bouleversements de novembre 1991 ont introduit un nouvel élément dans la vie des Romanis - un fort taux de chômage et la perte de leurs droits à la sécurité sociale. D'où, dans de nombreuses communautés romanies une pauvreté et un désespoir croissants, un problème qui ne peut que détériorer les relations entre les Romanis et la majorité de la population.

2) L'histoire des Romanis dans les programmes de l'université Masaryk, Brno.
(Résumé d'un document envoyé par le Dr Ctibor Necas qui n'a pu assister au séminaire)

Parmi les universités tchèques, l'université Masaryk à Brno a été la première à faire de l'histoire des Romanis une discipline à part entière dans deux facultés, ceci à la suite d'une initiative d'étudiants qui savaient que je m'étais intéressé au génocide des Romanis tchèques et slovaques sous l'occupation nazie. Mes étudiants m'ont donc demandé de donner des conférences sur ce thème et de l'élargir par de nouveaux chapitres sur l'histoire passée et présente des Romanis.

Nous avons introduit dans le programme de l'Institut pédagogique une discipline intitulée "Les problèmes sociaux des Romanis" et celle-ci est validée depuis l'année universitaire 1990-91. Cette nouvelle discipline est enseignée une heure par semaine durant le deuxième semestre de la première année. A la Faculté des sciences humaines, nous avons inclus dans le programme un séminaire intitulé "Passé et présent du groupe ethnique romani de Bohême" qui a lieu durant le deuxième semestre de la troisième année, à raison de deux heures par semaine et les étudiants qui suivent l'ensemble des cours bénéficient d'une unité de valeur.

La participation à ce séminaire est conseillée à tous les étudiants de l'Institut pédagogique ayant le niveau requis. mais il reste facultatif et, en dehors des étudiants d'histoire, d'autres étudiants spécialistes d'autres matières de la Faculté des sciences humaines - telle l'ethnographie ou la sociologie - ont trouvé la matière intéressante. Dans les deux cours, je mélange cours magistral et travail personnel des étudiants.

Quand je commence mes cours, j'évalue le contexte et les tâches requises par la matière et ensuite je parle de l'habitat d'origine des Romanis et de leur exode. J'explique leur arrivée progressive en Europe, y compris en Bohême, les persécutions dont ils ont été l'objet durant la deuxième guerre mondiale et je parle enfin de la migration des Romanis de Slovaquie vers la Bohême, sans oublier de mentionner les caractéristiques de leur évolution démographique, socio-économique, culturelle et politique.

Au cours du séminaire je m'efforce d'amener les étudiants à analyser et interpréter les différentes sources qui nous sont parvenues depuis les plus anciennes chroniques qui nous renseignent sur les Romanis. Mes cours portent sur les sauf-conduits réglementaires et la législation concernant leurs problèmes spécifiques, les documents juridiques et la répression due au régime totalitaire (en Tchécoslovaquie), ainsi que des réflexions du Mouvement en faveur de la Charte 77 qui fait également référence à nos citoyens Romanis. Je choisis délibérément des sources très diverses parce qu'elle nous permettent d'étudier un éventail plus large de problèmes romanis et leur évolution dans un passé lointain, hier et aujourd'hui.

La structure des cours et des séminaires a été adaptée au manuel publié en 1991 par l'Institut Pédagogique de l'université Masaryk sous le titre "Problèmes sociaux des Romanis, hier et aujourd'hui". Le texte en a été apprécié non seulement par les étudiants, auxquels il était destiné en premier lieu, mais aussi par les spécialistes et le grand public qui le trouvèrent captivant. Ce manuel a dû être réimprimé l'année suivante et en 1993 une édition enrichie a été publiée par l'Institut pédagogique de l'université Palackeho d'Olomouc sous le titre "Les Romanis en République Tchèque, hier et aujourd'hui".

* D'autres documents ont été distribués lors du séminaire. Voici une version abrégée de l'un d'entre eux, en provenance de Slovaquie.

3) L'éducation et la formation scolaire des élèves Romanis dans le processus actuel de l'intégration sociale. Dr M Barsony (Institut pédagogique national, Bratislava)

L'unité biologique et culturelle des Romanis commence, se forme et se développe dans un environnement qui, aujourd'hui, diffère considérablement de celui de la population majoritaire. Un enfant Romani grandit dans un milieu familial très différent de par sa spécificité. Le climat familial et celui de la communauté ont une influence bien plus grande sur l'enfant que celle de l'école. Le milieu social et les conditions dans lesquelles les parents et leurs enfants ont grandi les amènent à vivre dans le même milieu qu'ils ne parviennent guère à changer. Ce milieu devient donc le plus naturel et le plus familier pour l'enfant.

Un enfant Romani se trouve dans des conditions particulières à l'école. Il y trouve un cadre nouveau et étranger, qui lui était totalement inconnu jusqu'à présent, qui déséquilibre son mode de pensée. L'enfant se trouve dans une communauté nouvelle qui ne lui est pas familière, et dès le départ il a du mal à comprendre ce nouveau groupe. L'enfant Romani n'a pas les mêmes aspirations que les autres enfants dans beaucoup de domaines. En un sens, aller à l'école lui apparaît comme une punition et pour les parents c'est une charge inutile.

Si nous comparons le milieu de cet enfant et la façon dont son foyer le prépare à l'école à celle des autres élèves, nous voyons apparaître un contraste frappant. Les enfants non-Romanis trouvent dans toutes leurs familles un niveau d'instruction plus élevé avec des diplômés à l'appui. Dans les familles romanes l'instruction des parents n'a dans la plupart des cas jamais dépassé le niveau élémentaire. Ces handicaps sont à l'origine de plusieurs conséquences négatives (école buissonnière, aucun résultat scolaire, comportement de plus en plus désagréable) et, conséquence la plus courante qui n'a rien de pédagogique, ces enfants sont placés dans des écoles spécialisées par suite du manque de résultats scolaires. En 1987, par exemple, 6 750 enfants romanis sur un total de 19 700 ont été placés dans des établissements spécialisés, soit 34,26%, et cette situation se poursuit à l'heure actuelle. Il a été établi empiriquement que les enfants Romanis placés dans des établissements spécialisés obtiennent les meilleurs résultats et cela prouve assez que ces enfants n'y sont pas à leur place.

Un pédagogue qui souhaite réussir auprès des enfants Romanis se doit de connaître la psychologie de ces enfants. Il existe incontestablement des différences de comportement, ce qui permet plus ou moins de différencier un enfant Romani des autres. Une façon différente de réagir au milieu scolaire, à l'enseignement, à des problèmes précis et à résoudre des situations données, se perçoivent surtout dans leurs jugements et réactions personnels et chaque enseignant les traite à sa manière. Un enseignant peut ne pas avoir beaucoup d'espoir ou tente de résoudre partiellement le problème ou encore ne s'en soucie pas du tout et considère que le problème est imaginaire. Dans les deux cas, l'enseignant est persuadé d'avoir résolu le problème. Ainsi, de nombreux points ne sont pas clairs, les comportements et les réactions sont personnels.

Les enfants eux-mêmes le confirment : "Je ne me sens pas bien à l'école", "je ne comprends pas les matières qu'on enseigne", "le professeur ne m'aide pas". Lorsqu'il s'agit du développement de la personnalité des enfants Romanis, il faut certes beaucoup d'expérience pédagogique et de tact, mais il importe également de développer ses connaissances par la lecture d'ouvrages sur l'éducation et l'enseignement dispensé aux enfants romanis. Il est indispensable d'éveiller et de

développer intentionnellement les besoins et les centres d'intérêt de ces enfants, de les motiver en fonction des objectifs pédagogiques. Un pédagogue fera appel à de nombreuses activités méthodiques et didactiques qui motiveront l'enfant. L'enseignant remarquera certaines préférences personnelles ainsi que des aptitudes chez ces enfants - danse, rythme, chant, musique, sport, une certaine habileté et le sens de la créativité en peinture et en sculpture.

Parallèlement à ces activités pédagogiques il importe de connaître les enfants romanis, la situation sociale de la famille, la culture et la langue Romani, et de trouver une approche spéciale. C'est pourquoi l'enseignant idéal pour les enfants romanis sera un enseignant Romani.

Dans l'éducation et l'enseignement dispensé à ces enfants, une question se pose : devons nous créer des établissements indépendants pour ces enfants, autrement dit des classes pour enfants romanis ? Cette question sera envisagée à deux niveaux différents.

1. La situation de l'enfant Romani dans une classe composée uniquement d'enfants Romanis présente un avantage en ce sens qu'il bénéficiera d'un enseignement personnel et différencié dispensé à tout le groupe, respectant les différences psychologiques et mentales
2. Des matières spécifiques pourront être incluses dans l'enseignement si elles renforcent et développent ce qui touche au Romani - c'est à dire préservent la culture Romani, la langue et les traditions Romanis puisque ceci est primordial. Développer cela consiste à éduquer l'intellect Romani sans lequel un Romani n'est pas un Romani.

Par exemple, la plupart des familles Romanies sont bilingues ou utilisent trois langues, ainsi même les enfants parlent le Romani et le Hongrois ou le Romani et le Slovaque dès l'enfance, mais ils parlent souvent ces trois langues. Un citoyen ou un enfant Romani ne peuvent échapper à ce bilinguisme par suite de l'utilisation de ces langues sur le territoire où ils vivent.

Selon une étude datant de 1992, la majorité des parents pensent que le Romani ne doit pas être utilisé à l'école. Cette étude prouve bien que les Romanis n'ont pas eu l'occasion de revendiquer une identité ethnique ou culturelle.

L'avantage de cours indépendants pour les enfants Romanis peut également améliorer les résultats scolaires - un élève ne doublerait pas une classe mais pourrait acquérir les connaissances qui lui manquent dans les classes supérieures.

Seuls 2.5% des enfants Romanis font des études secondaires (non obligatoires) contre 38% pour le reste de la population. 0,95% des élèves Romanis venus des écoles élémentaires fréquentent les établissements secondaires. Les autres jeunes grandissent en cherchant à faire de menus travaux ou en se rendant utiles dans les communautés mais sans poursuivre des études. Pour éviter les conséquences négatives de cette situation, il importe de créer des classes Romanies dans les écoles élémentaires mais également des établissements techniques secondaires axés sur la production artisanale traditionnelle des Romanis.

L'histoire nous apprend que jusqu'au début du 20e siècle, plus de 6 000 forgerons, serruriers, chaudronniers et autres travailleurs des métaux ont pu vivre de leur travail ainsi que 200 travailleurs du bois et 160 ouvriers du textile. Entre les deux guerres l'artisanat traditionnel Romani ne cessa de diminuer pour être réduit au minimum après la deuxième guerre mondiale. Aujourd'hui la renaissance de cet artisanat s'impose. La création d'établissements techniques

secondaires est un moyen de faire revivre ces métiers. La création d'établissements secondaires spécialisés dans la production artisanale pour les Romanis mettrait fin à une carence importante dans nos écoles. Ce serait également un moyen de mettre fin à un taux de chômage important, de réduire la petite criminalité et de préserver nombre de traditions spectaculaires des Romanis qui sont actuellement en voie de disparition. Nous ne pouvons ignorer l'intérêt et la demande croissante que l'on rencontre essentiellement dans les pays étrangers pour ces objets ainsi que la recherche d'articles fonctionnels faits à la main avec art qui pourraient servir à agrémenter le cadre de vie dans un appartement.. La production en série de nos usines ne peut guère se mesurer au travail artistique des forgerons ou au travail manuel du métal . Ces métiers peuvent accroître de manière significative la demande de bois, de textiles, la production de céramique et de poterie, sans oublier les articles en matériaux modernes.

ANNEXE III

QUELQUES ACTIVITES ABORDANT LE THEME DU SEMINAIRE

1. Développées par le Conseil de l'Europe

1.1 Projet "Démocratie, droits de l'homme et minorités : les aspects éducatifs et culturels"

Ce projet a été inclus dans le programme du Conseil de la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe à partir de l'exercice 1993 pour une durée de quatre ans - en tant que réponse aux défis qui secouent les fondements de nos sociétés. Il constitue une réponse de premier ordre aux recommandations du Sommet de Vienne concernant la lutte contre l'intolérance. Ce Projet se propose de développer l'éducation civique, l'éducation interculturelle et la démocratie culturelle afin de proposer aux gouvernements des orientations concernant les droits culturels et éducatifs.

Ces objectifs seront abordés selon trois volets thématiques:

1. Droits de l'homme, démocratie et gestion de la diversité (dans une perspective interculturelle);
2. Droits culturels des minorités et cohésion sociale;
3. Histoire, mémoires et patrimoine

(Le séminaire dont nous venons de parler s'inscrit dans cette perspective)

Les volets 1 et 3 comportent un programme de projets pilotes intéressant les formateurs et les formateurs de formateurs.

Un programme d'études de cas s'inscrit dans le volet 2 : elles seront présentées en tant qu'exemples de bonne pratique en matière de gestion de la diversité.

Le projet comprend également d'autres activités.

Chacun des projets pilotes, tel que celui que nous venons de décrire, comporte un réseau de formateurs et se déroule en trois phases:

- une phase de formation réunissant les praticiens (c-à-d ce séminaire)
- une phase d'expérimentation faisant l'objet d'un suivi
- un colloque final de synthèse et d'évaluation

La nécessité de considérer l'enseignement de l'histoire comme domaine prioritaire a été soulignée à nouveau - si besoin en était - lors d'un symposium qui s'est tenu à Timisoara en 1993 au cours duquel Mme Rouso-Lenoir a analysé les manuels d'un pays donné. Elle a démontré qu'aucune allusion n'y était faite aux minorités de ce pays, alors que plusieurs exemples vantaient les mérites de la population majoritaire et allaient parfois jusqu'à falsifier les faits historiques. L'enseignement de l'histoire était, explicitement et implicitement, gouverné par un nationalisme excessif et exclusif.

Lors d'une rencontre à Strasbourg, en 1993, une réunion préparatoire eut lieu entre les représentants du Conseil de l'Europe et les experts du Groupe de recherche sur l'histoire des Tsiganes en Europe (créé en tant que partie intégrante du programme Interface du Centre de Recherches tsiganes à Paris).

Une seconde rencontre eut lieu à Strasbourg au début de 1994, à laquelle assistèrent également des représentants slovaques et au cours de laquelle les principes généraux adoptés précédemment servirent de base à un programme concret pour notre séminaire et pour le projet pédagogique pilote.

Le Projet pilote N°2, s'inscrit dans le volet N° 3, et répond au besoin de changement. Intitulé "Analyse de la problématique des minorités et de la réponse que l'enseignement de l'histoire et la conception des manuels d'histoire peuvent y apporter". Une solution possible peut être le recours à l'histoire locale dans des classes de Tsiganes et des classes mixtes pour introduire ce thème. Bien que ce projet ait été destiné initialement à la minorité tzigane, les résultats peuvent également s'appliquer à d'autres minorités.

1.2 Activités du Conseil de l'Europe concernant les Romanis, les Tsiganes et les gens du voyage - bref compte-rendu

En mai 1975, le Comité des Ministres a adopté la Résolution (75) 133 contenant certaines recommandations sur la situation sociale des nomades en Europe

En février 1983, le Comité des Ministres a adopté la Recommandation R(83) 1 relative aux nomades n'appartenant à aucun pays et aux nomades de nationalité indéterminée.

En 1969, l'Assemblée parlementaire a adopté la recommandation 563 (1969) relative à la situation des Tsiganes et autres Gens du voyage en Europe. Enfin, en 1993, l'Assemblée a adopté la Recommandation 1203 (193) concernant les Tsiganes vivant en Europe.

Le Conseil de la coopération culturelle (CDCC) du Conseil de l'Europe a préparé un rapport sur les Tsiganes et les Gens du voyage. Il a été publié en Français dans une édition révisée et enrichie (rédigée par Jean-Pierre Liégeois) en 1994. Une traduction anglaise est en préparation.

Le CDCC organise également depuis 1983 une série de stages et de séminaires sur la scolarisation des enfants Tsiganes et ceux des Gens du voyage.

On peut se procurer un document d'information sur ces activités auprès du Coordinateur des activités en faveur des Roms/Tsiganes, Division de la population et des migrations, Conseil de l'Europe, F 67075 Strasbourg Cedex, France.

2. Développées par le Centre de Recherches Tsiganes (Paris)

Ce Centre qui fait partie de l'université René Descartes, Paris, coopère avec la Communauté Européenne et le Conseil de l'Europe depuis le début des années 1980. Les travaux du Centre consistent essentiellement à veiller à l'application systématique des mesures destinées à améliorer les conditions de vie des communautés tziganes, particulièrement par la formation, l'information, la documentation, les publications, etc. et ce, dans des domaines qui sont également des pôles de

recherche pour les différentes équipes qui y participent : sociologie, histoire, linguistique, anthropologie sociale et culturelle. Les principes de fiabilité et de flexibilité ont été soulignés dans nombre de publications, notamment dans le bulletin d'information d'Interface. Ce périodique, édité en plusieurs langues, sert de lien entre les institutions et les personnes oeuvrant aux côtés de Tsiganes et renseigne sur les projets -présents et à venir.

Le Groupe d'histoire fonctionne parallèlement à ce Centre et édite une collection de fascicules. la première série traite des mesures administratives et législatives. Une autre étudiera les sociétés tsiganes et obéira à la nécessité de donner une vue à long terme des les différents modes de vie des Tsiganes. Une autre série traitera des évènements majeurs et une autre encore sera spécialisée dans les biographies.

Adresse du Centre. Université de Paris V, 106 quai de Clichy, Clichy, France F92110.

LISTE DES PARTICIPANTS

ORGANISATEURS NATIONAUX

Mrs Silvia MATUSOVA
P.O. Box 26 Pluhova 8
SK-830 00 BRATISLAVA
Tel: (42) 7 271 207

Fax: (42) 7 271 187

INTERVENANTS

Dr Herbert HEUß (Coordinator of the experimental phase of the pilot project/Coordonnateur de la phase expérimentale du projet pilote)

P.O. Box 1261
D-69209 EPPELHEIM
Tel: (49) 6221 767380

Dr Mylena HUBSCHMANNOVA
Stepanska 29,
CZ-11000 PRAHA 1
Tel: (42) 2 260 604

Dr Donald KENRICK (General Rapporteur/Rapporteur général)
61 Blenheim Crescent
GB-LONDON W11 2EG
Tel: (44) 1 71 727 2916

Fax: (44) 1 71 727 4357

Dr Arne MANN
Zahradnicka 59,
SK-821 08 BRATISLAVA

Tel: (42) 7.639.002

Institute
Ustav Etnologie sav
Jakubovo nám, 12
SK-81364 BRATISLAVA
Tel. (42) 7.334.925

Dr Claudia MAYERHOFER
Jacquingasse 2/23
A-1030 WIEN
Tel: (43) 1 78 42 45 2

BELGIQUE

Mme Danielle LECLERCQ
Centre de formation continuée (CAF);
La Neuville, 1
B-4500 TIHANGE
Tel: (privé) (32) 41 - 80 33 37
(prof) (32) 85 - 23 19 32

Fax: (32) 85-23 16 76

CROATIE

Professor Mirjana DOMINI
Director, Institut za migracije i narodnosti
Trg Stjepana Radica 3,
41000-ZAGREB
Tel: (385) 41 539 777
Private tel. (385) 31.320.662

Fax: (385) 41 518 248

FRANCE

Mme Johanne BOURGUIGNON
23 bis Chemin de Fontaine Riante-Les Templiers
App 529
F-77160 PROVINS

Mme Annie HUVET
29 rue des Tiercelins
F-54000 NANCY

Mme Francoise MALIQUE
3 Allée de la Marelle
F-91350 GRIGNY

ALLEMAGNE

Mme Hanna Maria MAIER
Aspensteinbichl 2
D-82431 KOCHSEL

HONGRIE

Mr Peter HEINDL
History teacher, Social worker
Gandhi Secondary School
Barany ut. 3
H-7635 PECS
Tel.: (36) 72.317.205

or
Komjath A. n. 5
H-7629 PECS
Tel. (36) 72.311.655

Ms Dyna GOFF, US Peace Corps English Teacher
Gandhi Foundation
Komjath n. 5
H-7629 PECS
Tel.: (36) 72/311.655

Fax: (36) 72/311.826

IRLANDE

Mr Michael CONNOLLY
27 Woodlawn Loughville
IR-ENNIS Co CLARE
Tel: () 65.24.858

Fax: () 65.24.858

MALTE

Mr Alfio ELLUL
'DAYENU'
102 Pembroke
ST. ANDREWS

ROUMANIE

Mr Gheorghe SARAU
Strada Elena Cuza No 79
Bloc 13, Sc I et V, Ap 20 sect 4;
RO-75168 BUCAREST

REPUBLIQUE SLOVAQUE

(see list attached/voir liste en annexe)

ESPAGNE

M Manuel Martin RAMIREZ
Presidente, Asociacion Nacional Presencia Gitana
Valderodrigo nums. 76 y 78 - bajos A
E-28039 MADRID

ROYAUME-UNI

Mr David CANNON
33 Consort Road
GB-LONDON SE15 2PH
Tel.: (44) 1.71.639.6083 (home)
(44) 1.71.701.1962 (work)

Ms Helen CURRIE
43 Addington Road
READING
GB-BERKSHIRE RG1 5P2
Tel.: (44) 734.665.134 (home)
(44) 734.310.179 (work)

Fax: (44) 734.310.179 (work)

Mr Alan PERKINS
101 Holloway Road
Maldon
GB-ESSEX CM9 7SW
Tel.: (44) 621.859.129 (home)
(44) 376.513.901

Ms Sandra FLETCHER
35 Hall Road
AVELEY
GB-ESSEX RM15 4HJ
Tel.: (44) 708.868.896 (home)
(44) 376.513.901

CONSEIL DE L'EUROPE

Direction de l'Enseignement, de la Culture et du Sport
Section de l'Education scolaire et extrascolaire

M Jacques CHEVALIER
Conseiller de Programme
Projet "Démocratie, Droits de l'Homme, Minorités: les aspects éducatifs et culturels"

Mlle Lisa CITTONE
Assistante administrative

INTERPRETERS/INTERPRETES

Ms Claude JEAN ALEXIS
33 rue St-Jacques
F-75005 PARIS

25 rue des petits hôtels (à partir de décembre 1994)
F-75010 PARIS

Ms Eve BOUTILIE
32, rue Lecourbe
F-75015 PARIS

REPUBLIQUE SLOVAQUE

Eva BANDŽUCHOVÁ
Hrnčiarska 789/51
091 01 STROPKOV
tel. 0938/2870

Metodické oddelenie
Školská správa
Centrálna ul. 102
089 01 Svidník
tel. 0937/22067
fax 0937/21655

Eva BIHELLEROVÁ
Záhradnícka 41
821 08 BRATISLAVA
tel. 07-62737

Štátny pedagogický ústav
Pluhová 8
P.O.Box 26
830 00 Bratislava
tel., fax 07/271 178

Ján CANGÁR
Mamateyova 5
851 04 BRATISLAVA
tel. 07/84301

detto

Dr. Gaba ČIASNOHOVÁ
Stará cesta 24
053 42 KROMPACHY

Inšpekčné centrum
Levočská 14
052 01 Spišská Nová Ves
tel. 0965/272 75

Ivan DAŇO
Ondavská 2
821 08 BRATISLAVA

Štátny pedagogický ústav
Pluhová 8
P.O.Box 26
830 00 Bratislava
tel. 07/255 853
fax 07/271 187

Lýdia FIŽOVÁ
Blagoevova 24
851 04 BRATISLAVA
tel. 07/814886

Štátny pedagogický ústav
Pluhová 8
P.O.Box 26
830 00 Bratislava
tel. 07/255 853
fax 07/271 187

Jona GAZDUROVÁ
Dubová 11/13
SPIŠSKÁ NOVÁ VES
tel. 24323

Osobitná škola
053 23 Rudňany
tel. 0965/99111

Dr. Gabriel GLOVACKÝ
tel. 095/746273

Slovenská televízia-Košice
Rastislavova 13
043 07 Košice
tel. 095/6227428

František GODLA
Vihorlatská 5
080 01 PREŠOV
tel. 091/57965

Gymnázium
Komenského 40
Sabinov
tel. 0934/3455

Anna GYÖRÖDIOVÁ
Mamateyova 14
851 04 BRATISLAVA
tel. 07/813204

Štátny pedagogický ústav
Pluhová 8
P.O.Box 26
830 00 Bratislava
tel. 07/271 207
fax 07/271 187

Žofia HARNÁKOVÁ
Tarnov č. 46
086 01 ROKYTOV
tel. 0935/95203

Inšpekčné centrum
Dlhý rad č. 16
085 01 Bardejov
tel. 0935/3534

Anton HORŇÁK
Stavebná 27
075 01 TREBIŠOV
tel. 0948/4978

Základná škola
Komenského 2
Třebišov

František HRICKO
Morávská 1/21
052 01 SPIŠSKÁ NOVÁ VES

Základná škola
Levočská
052 01 Spišská Nová Ves

Mária JANKOVIČOVÁ
Sídliisko Rimava 9/22
979 01 RIMAVSKÁ SOBOTA

Školská správa
Nám. Tompu 2
Rimavská Sobota
tel. 24783

Edita JELOKOVÁ
Štvrť M.R. Štefánika 21
984 01 LUČENEC
tel. 0863/23228

Základná škola
Haličská cesta 8
984 01 Lučenec

Katarína JEZNÁ
Rúbanisko 2/37
984 01 LUČENEC
tel. 24221

Inšpekčné centrum
Herzova 8
984 01 Lučenec
tel. 25502

Dr. Ladislav KIŠŠ
044 58 SENÁ 64
tel. 095/963165

Inšpekčné centrum
Moyzesova 44
040 01 Košice
tel. 095/622304

Eva KNAPÍKOVÁ
Kollárova 6/32
053 01 SPIŠSKÁ NOVÁ VES

Základná škola
Javorová
053 01 Spišská Nová Ves

Daniela KONÍČKOVÁ
C I 34/77
018 41 DUBNICA NAD VÁHOM
tel. 0827/22267

Školská správa
Štúrova 1
Považská Bystrica
tel. 0822/23944

Mária MACZEJKOVÁ
Tatranská 3
040 01 KOŠICE
tel. 095/59382

Metodické oddelenie
Školská správa
Zuzkin Park 10
040 01 Košice
tel. 095/432835

Juliana MELKOVÁ
Sídliisko II. 1219
093 01 VRANOV NAD TOPĽOU

Metodické oddelenie
Školská správa
Námestie slobody 2
093 01 Vranov nad Topľou
tel. 0931/23075

Imelda MURÁROVÁ
Letecká 2
052 01 SPIŠSKÁ NOVÁ VES
tel. 0965/23765

Metodické oddelenie
Školská správa
Letná 66
052 01 Spišská Nová Ves
tel. 0965/21740
fax 0965/26112

Peter MIRVAJ
Školská 516
055 61 JAULOVCE

Školská správa
Metodické oddelenie
Letná 66
052 01 Spišská Nová Ves
tel. 0965/217740
fax 0965/26112

Ján NAGY
Čerešňová 60
940 55 NOVÉ ZÁMKY

Základná škola
Pozba
940 55 Nové Zámky
tel. 0817/24014

Ľubomír PAJTÍŇKA
Miletičova 76
821 09 BRATISLAVA
tel. 07/629916

Ministerstvo školstva a vedy SR
Hlboká 2
813 30 Bratislava
tel. 07/491811 kl. 246

Igor PARASKA
Komenského 669
072 22 STRÁŽSKE
tel. 0946/91668

Základná škola
Nacina Ves
071 01 Michalovce

Dr. Miroslav PASTOREK
Revolučná 7
821 04 BRATISLAVA

Ústredné inšpekčné centrum
Budyšínska 3
831 03 Bratislava

Mária SZERVOVÁ
ul. Pokroku 331
049 21 BETLIAR

Základná škola
Nižná Slaná
049 21 Rožňava

Viera SKOUMALOVÁ
Francisciho 26
054 01 LEVOČA
tel. 0965/4245

Metodické oddelenie
Školská správa
Letná 66
052 01 Spišská Nová Ves
tel. 0965/21740
fax 0965/26112

Dr. Anton SOLČANSKÝ
Ľudovíta Okánika 2
949 01 NITRA
tel. 31175

Inšpekčné centrum
Lomnícka ul.
949 01 Nitra
tel. 35982

Mária SZITÁŠOVÁ
Školská 15
931 01 ŠAMORÍN

Základná škola
Zlaté Klasy
931 01 Dunajská Streda
tel. 0708/92574

Drahomil ŠIŠOVIČ
Iľjušinova 4
851 01 BRATISLAVA

Dr. Mária TOKÁROVÁ
Rozvodná 5
831 01 BRATISLAVA

Štátny pedagogický ústav
Pluhová 8
P.O.Box 26
830 00 Bratislava
tel. 07/255 853

Ondrej VALACH
Machulince 298
951 93 NITRA

Základná škola
Topolčianky
951 93 Nitra
tel. 0814/81321

Zdenka VANEČKOVÁ
Gorazdova 23
052 01 SPIŠSKÁ NOVÁ VES

Metodické oddelenie
Školská správa
052 01 Spišská Nová Ves